

## Collectif Pont-Péan

3, allée des faisans, 35131 Pont-Péan

06.83.64.55.42

[collectifpontpean@gmail.com](mailto:collectifpontpean@gmail.com)

Mr Christophe MERGAULT

Pont-Péan le 2 mai 2017

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Elus,

Lors de notre dernière intervention, **du 14 mars 2017**, nous nous étions quittés avec une promesse de réponse de votre part concernant le respect de notre droit le plus fondamental.

Nous vous avons laissé le temps, beaucoup de temps...

Première semaine d'avril 2017, nous vous avons écrit et transmis tous les documents nécessaires afin d'initier la démarche salvatrice pour vous et vos concitoyens.

A ces courriers, à ce jour nulle réponse, le silence, rien...

Lors du conseil Municipal du 14 février 2017, nous vous avons demandé « Nous souhaitons également être tenu informés concernant **votre position sur la pose des autres compteurs communicants** (gaz, eau) ainsi que les éventuels compléments d'infrastructures (antennes relais) nuisibles à notre santé. »

Le 23 mars 2017 nous avons découvert par hasard un projet de construction d'un pylône de 30 mètres et de 3 antennes... à moins de 30 mètres d'une habitation individuelle...

Dans un temps voisin, vous avez accordé le 10 mars 2017 la poursuite du projet de construction avec le dossier de l'opérateur Orange qui a été **réceptionné en Mairie le 13 janvier 2017**.

Monsieur le Maire devons-nous considérer ou interpréter vos silences répétés comme des positions répétées d'acceptation, de soumission, et de capitulation à défendre et protéger vos administrés ?

Vous êtes-vous posé la question sur ce que nous avons en bien commun ?

Accepteriez-vous pour vous-même ou l'un de vos proches qu'il survive à côté d'un pylône de 30 mètres ?

Accepteriez-vous que l'on rentre chez vous en employant des méthodes toutes plus contestables les unes que les autres (harcèlement téléphonique, pressions verbales, menaces, pénétration sur le domaine privé, ruses...) afin de vous imposer le compteur communicant « Linky » véritable poison pour la préservation de nos libertés et sauvegarde de notre santé ?

Que comptez-vous faire ?

Qu'allez-vous faire pour enfin comprendre, soutenir et défendre encore une fois nos droits les plus inaliénables ainsi que notre santé ?

Nous attendons vos réponses et souhaitons enfin savoir vos positions sur ces différents sujets qui sont aussi de votre responsabilité.

Nous vous remercions pour votre écoute et votre temps,

Dernières précisions, nous vous communiquons, 2 documents sur la position de notre Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer sur les conditions de déploiement du compteur Linky ainsi que la vérité concernant l'application et pour qui s'appliquent les pénalités concernant le Linky.

Dans cette attente, veuillez, Monsieur le Maire, recevoir nos salutations distinguées.

Christophe MERGAULT  
pour le Collectif Anti-Linky de Pont-Péan

**PJ :**

- Note PRIARTEM du 27 avril 2017
- Délibération du 17 juillet 2017 – Commission de régulation de l'énergie – source : décret n° 2010-1022 du 31 août 2010 et [www.cre.fr/documents/deliberations/decision/comptage-evolue-erdf2/consulter-ladeliberation](http://www.cre.fr/documents/deliberations/decision/comptage-evolue-erdf2/consulter-ladeliberation)

**Rappel :** si vous avez besoin d'aide, nous sommes toujours disposés au dialogue et à l'échange des lors qu'il n'est pas le reflet de la pensée unique d'Enedis et/ou de ses sous-traitants...

Avez-vous des informations précises de la part d'Enedis à nous communiquer concernant la panne (back-out) d'électricité sur la quasi intégralité de notre commune, vendredi 28 avril de 9h05 à 23h30 ?